

**Manuel d'utilisateur
Carnet d'entretien
e-Bombers**

Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien e-Bombers

Identité de l'acquéreur

- Nom / Prénom :
- Code postal :
- Ville :
- Numéro tél :

Identité du véhicule

- Modèle :
- Date de demande de la garantie :
- Date de sortie garage :
- Date de 1^{ère} MEC :
- N° d'immatriculation :
- N° de châssis :
- Couleur :

Date, cachet et signature du concessionnaire

Sommaire

Manuel d'utilisateur.....	6/24
Introduction	6
Informations légales et réglementaires	7
Informations générales	8
Localisation des composants.....	9/10
Tableau de bord et indicateurs.....	11
Schéma de connexion de la batterie.....	12
Utilisation des freins et stationnement.....	13
Contacteur à clé.....	14
Principaux composants et méthode d'entretien	15
La batterie.....	16
Moteur.....	17
Vérification des pneus	18
Méthode de résolution des problèmes.....	19

Sommaire

Inspection et réglage du véhicule.....	20
Stockage du véhicule.....	21
Liquide de frein	22
Fiche technique	23
Planning de révisions périodiques.....	24
Carnet d'entretien.....	25/59

Introduction

Merci d'avoir choisi une moto MAGPOWER.

Pour apprécier au mieux le plaisir de la conduite en toute sécurité, nous vous invitons, avant toute utilisation, à lire attentivement ce manuel et de prendre connaissance des informations nécessaires à une bonne utilisation de votre véhicule et à son entretien périodique.

Votre sécurité ne dépend pas uniquement de votre prudence et de votre connaissance de toutes les opérations, mais elle nécessite de comprendre les performances mécaniques du véhicule. Une inspection régulière avant de conduire et un bon entretien sont deux règles pour conduire l'esprit tranquille. Pour toute révision ou réparation, consultez votre concessionnaire car il saura répondre au mieux à vos attentes.

Conservez ce manuel qui fait partie intégrante de votre moto, vous aurez à vous y référer de nouveau. En cas de revente du véhicule, il est indispensable de transférer ce manuel au nouveau propriétaire.

Ce manuel contient les dernières informations valables avant l'impression de celui-ci. Le constructeur se réserve le droit d'améliorer ou de changer ses produits à tout moment sans notification préalable et sans aucune obligation.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans l'autorisation écrite au préalable de MAGPOWER.

Bonne route !

Informations légales et réglementaires

. Le conducteur

Veillez vous assurer que vous disposez des autorisations juridiques nécessaires pour conduire le véhicule.

. Transport de charge

Ce véhicule est homologué deux places (un conducteur et un passager).

Ne pas dépasser la capacité de charge nominale de 150 kg, répartir équitablement tout le chargement. Les objets chargés ne doivent gêner d'aucune manière la direction.

Le coffre sous selle et coffre arrière sont utilisés pour transporter des articles légers :

Il est interdit de transporter des articles à bord du véhicule sur des emplacements non prévus à cet effet au risque d'endommager la carrosserie.

. Le port du casque et des gants homologués sont obligatoires pour le conducteur et le passager.

Le port de vêtements et autres équipements de protection (gilet, bottes, genouillères, coudières, dorsale) sont fortement conseillés.

. Modification du véhicule

Toute modification du véhicule pourrait rendre le véhicule dangereux et non conforme aux réglementations en vigueur. Toute modification est strictement interdite sans l'autorisation du constructeur.

La modification ou la transformation du véhicule annule toute garantie légale et du constructeur.

Informations générales

. Ce véhicule est conçu uniquement pour un usage sur route. En cas d'utilisation non conforme, vous êtes susceptible de perdre la garantie.

. Visibilité

Le manque de visibilité est la cause des accidents graves de deux roues.

Le conducteur de deux roues doit utiliser tous les moyens pour se rendre visible. Par exemple :

- Porter un gilet de sécurité et des vêtements de couleurs vives et réfléchissantes ;
- Allumer les feux, même pendant la journée (pour les véhicules non équipés d'un allumage automatique des feux) ;
- Ne pas se mettre dans l'angle mort d'un conducteur automobile.

. Vigilance

Ne pas conduire le véhicule après avoir consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.

Ne pas conduire le véhicule en état de fatigue.

. Conditions de circulation

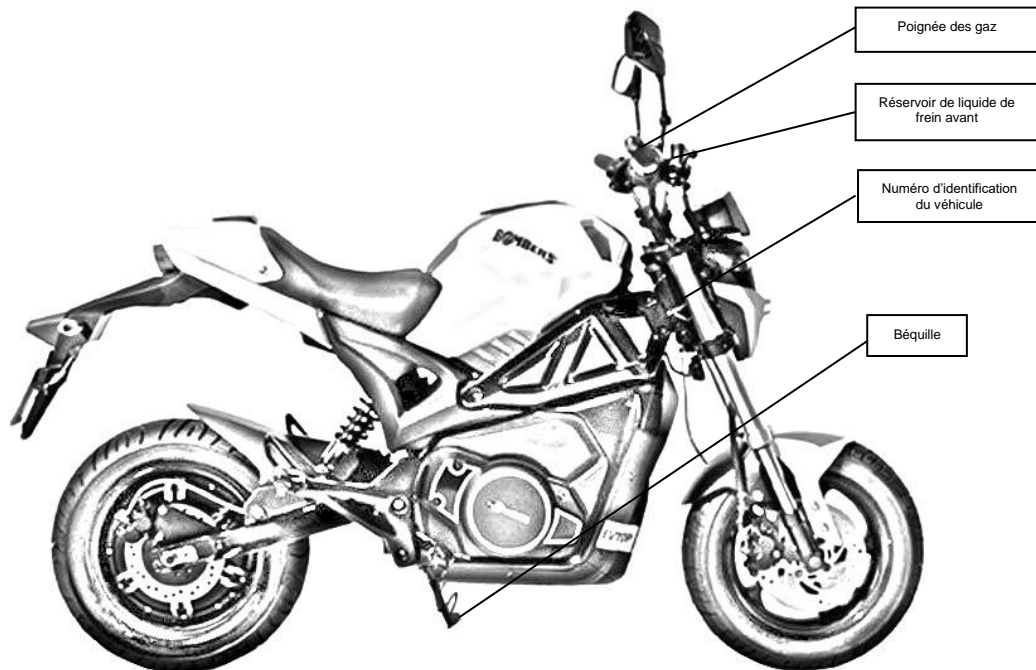
Adaptez la vitesse en fonction de la circulation, l'état de route et des conditions climatiques.

L'excès de vitesse est une cause et un facteur aggravant des accidents. Respectez la limitation de vitesse dans votre intérêt et celui des autres.

. Nouveau conducteur de 2 roues

La plupart des accidents de 2 roues ont été provoqués par des conducteurs inexpérimentés, nouveaux conducteurs : redoublez de vigilance.

Localisation des composants



Localisation des composants

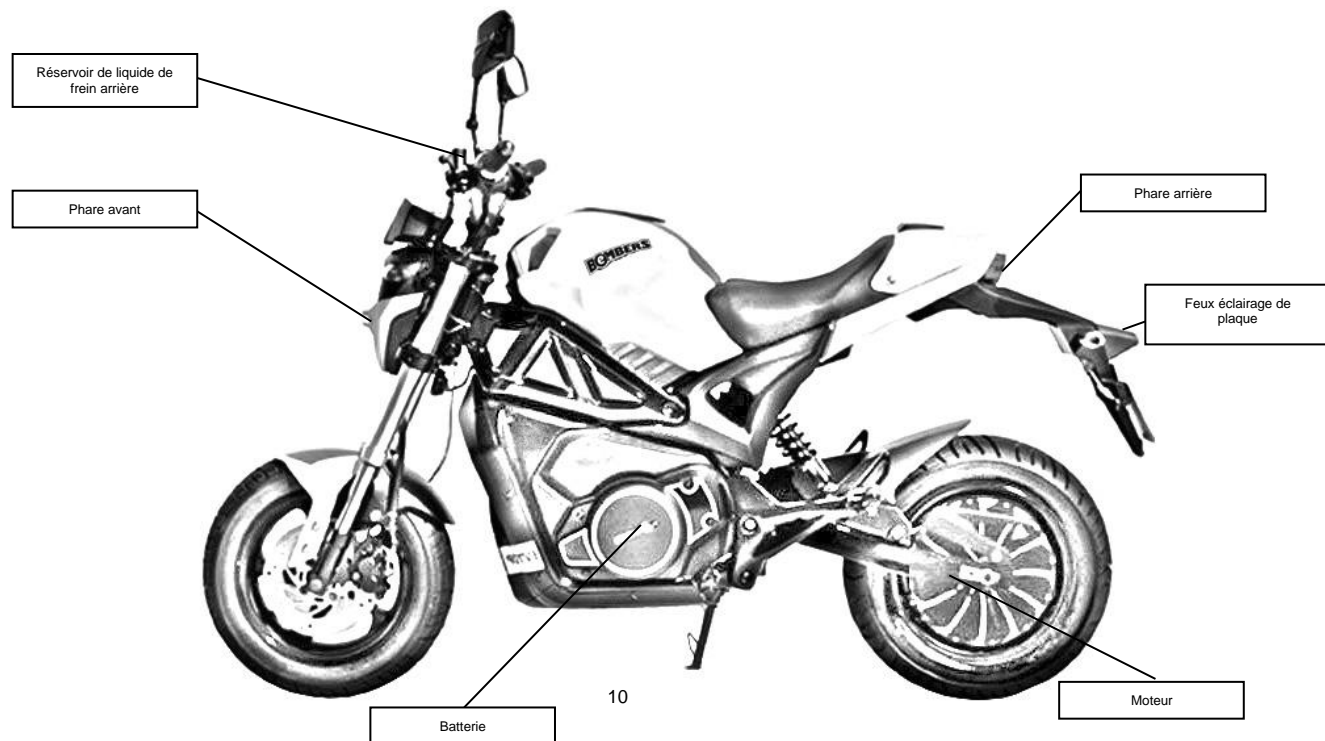
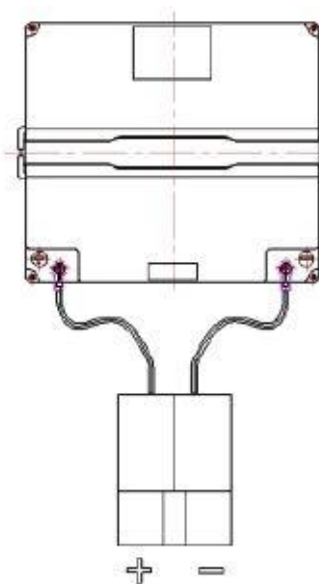


Tableau de bord et indicateurs



- 1 : Indicateur clignotant gauche
- 2 : Indicateur feux de route
- 3 : Autonomie en km
- 4 : Indicateur de vitesse kilométrique
- 5 : Indicateur de rapport
- 6 : Indicateur clignotant droit
- 7 : Bouton de conversion rétro-éclairé : appui bref pour passer de la couleur de rétro-éclairage, appui long pour passer à l'affichage du système métrique.
- 8 : Indicateur de niveau de charge de la batterie
- 9 : Bouton de changement de kilométrage total / journalier
- 10 : Voyant d'arrêt ou de démarrage
- 11 : Voyant, indicateur des feux

Schéma de connexion de la batterie



Veillez à ce que la batterie soit correctement branchée au véhicule.

- 1 : Le point de connexion de la cathode doit être solide et gainé.
- 2 : Lorsque vous raccordez ou déconnectez les pièces de jonction du boîtier de la batterie.
Veillez fermer le contact avant toute connexion ou raccordement de la batterie.
- 3 : Connexion de la batterie : se rapprocher de votre concessionnaire pour les câbles de batterie.

Utilisation des freins

1 : Lorsque vous devez réduire votre vitesse, les freins avant et arrière doivent être utilisés de façon progressive.

2 : Dans le cas où vous devez effectuer un freinage d'urgence, la manette des gaz doit être relâchée en premier, puis, les freins avant et arrière doivent être utilisés simultanément.

Un freinage en courbe peut entraîner une perte d'adhérence et provoquer une perte de contrôle de la moto.

Dans une descente, privilégiez le frein moteur en rétrogradant progressivement de façon à ne pas sur-utiliser les freins, de les faire chauffer et de perdre en efficacité.

Stationnement

Après chaque arrêt du véhicule, repassez votre boîte de vitesse au point mort.

Tournez le contacteur d'allumage sur (off) et retirez la clé, le véhicule garé sur le côté et sur une zone de stationnement plane et solide.

Vérifiez que le blocage du guidon est enclenché.

Manuel d'utilisateur e-Bombers

Contacteur à clé

Insérez la clé dans le contact.

(1) : Position on : Tournez la clé et appuyez sur le commutateur de droite pour mettre le contact.

(2) : Position off : Tournez la clé pour couper le contact. La clé de contact peut être retirée dans cette position.



(2) (1)

Contrôle de vitesse

Vitesse 1 (vitesse maximale : 25 km/h, autonomie d'environ 70 km)

Vitesse 2 (vitesse maximale : 35 km/h, autonomie d'environ 55 km)

Vitesse 3 (vitesse maximale : 45 km/h, autonomie d'environ 45 km)

Eclairage et clignotants

1 : Le commutateur des phares et des feux arrière sont situés au niveau du guidon sur le côté droit (4)

2 : Le commutateur phares / plein phares se situe sur le commodo gauche (3).

3 : Le commutateur de clignotants se trouve sur le commodo gauche (3).



(3)



(4)

ATTENTION

1 : Il est vivement déconseillé de placer le véhicule électrique proche de toutes matières corrosives.

2 : Toute exposition à la pluie ou au soleil est vivement déconseillé pour un véhicule électrique.

Principaux composants et méthodes d'entretien

Un entretien régulier de votre véhicule électrique prolonge sa durée de vie (vérification des freins...).

Utilisation du chargeur

Le voyant d'arrêt s'allume en rouge lors de la charge, il est vivement conseillé de ne pas utiliser la batterie en dessous de 15%. Le nombre de cycles de charge de la batterie est de 500 à 1000, selon l'état de décharge de la batterie. Il est conseillé d'effectuer des charges de 15% à 100% de la batterie.

Lorsque celle-ci est pleine, elle peut être utilisée entre 2 et 10 heures en fonction de son utilisation

- 1 : Stationnement : en cours de charge, vous devez couper l'alimentation électrique de l'interrupteur principal. Puis, connectez le chargeur à une prise de courant de 220V.
- 2 : En cours de chargement, il est interdit de recouvrir le chargeur tout en maintenant la ventilation.

ATTENTION : Si le connecteur de charge est branché à la batterie, le coupe circuit sera actionné, il est impératif de débrancher le chargeur de la moto pour pouvoir l'utiliser.

Entretien du chargeur

- 1 : Le chargeur doit être maintenue au sec et ventilée afin d'éviter que le liquide et les particules ne pénètrent dans le chargeur.

La batterie

La capacité de la batterie peut augmenter progressivement avec le temps et l'augmentation du kilométrage. Une utilisation correcte du véhicule peut prolonger la durée de vie de la batterie de votre véhicule électrique.

Utilisation de la batterie au lithium et méthodes de maintenance

- 1 : L'utilisation d'une batterie haute performance au lithium (tension 72V) peut être utilisée dans un environnement où la température se situe entre 20 et 50°C. Une température trop élevée ou trop basse affectera les performances de la batterie et de sa durée de vie. Il est donc conseillé de l'utiliser dans les plages de température indiquées (pas en dessous de 0 pour les batteries rechargeables).
- 2 : Lorsque la température est trop basse, la performance de la batterie est affectée,
- 3 : La batterie du véhicule remplit une fonction de protection, pour éviter une décharge excessive pouvant causer des dommages à la batterie, éviter impérativement une décharge totale de la batterie (0%)
- 4: Lorsqu'elle n'est pas utilisée durant une longue période, mettez la batterie à 60% de sa puissance.
Rechargez là tous les 3 mois afin d'éviter que la batterie reste inactive et qu'il y ait un impact sur les performances.

Remarques

- 1 : Le véhicule utilise un chargeur de batterie li-ion. Veuillez ne pas utiliser d'autre chargeur afin d'éviter tout dommage de la batterie ou danger.
- 2 : Vérifiez si la tension d'entrée du chargeur correspond à la tension du réseau AC220V.
- 3 : La batterie est en train de se charger lorsque le voyant est rouge. Lorsque celui-ci passe au vert, la batterie est chargée. Le temps de charge dépend de l'état de charge de la batterie.
- 4 : Il est strictement interdit aux utilisateurs de retirer la batterie afin d'éviter tout dommage ou danger.
- 5 : Lors du chargement, veuillez éloigner les enfants pour éviter tout contact.
- 6 : Evitez d'utiliser votre véhicule électrique lorsque la batterie vient de se remplir. Attendez 10 minutes avant de pouvoir l'utiliser.
- 7 : Le chargeur est fait pour être utilisé en intérieur dans un endroit sec et bien ventilé.

Moteur électrique

Le véhicule électrique roule grâce à un moteur électrique à courant continu, qui se trouve dans la roue arrière.

Entretien du moteur

- 1 : Une vérification du moteur électrique doit être effectuée tous les 6 mois par votre concessionnaire MAGPOWER
- 2 : Veillez à vérifier la présence et le serrage des écrous de fixation de l'arbre du moteur. Si vous constatez un phénomène d'écrou desserré, resserrez le ou demandez à votre concessionnaire / professionnel de le faire.

ATTENTION : Il ne faut en aucun cas, nettoyer le moteur au nettoyeur haute pression, en particulier la roue arrière, dans laquelle se trouve le moteur, la batterie, la connectique chargeur, les commodos.

Vérification des pneus

Information pneus

Conducteur seul	Conducteur + passager	Taille des pneus
Roue avant 2,25 Bar Roue arrière 2,25 Bar	Roue avant 2,25 Bar Roue arrière 2,5 Bar	Roue avant 120/70-12 Roue arrière 120/70-12

Vérifiez régulièrement la pression des pneus, des pneus sous-gonflés peuvent modifier le comportement du véhicule et causer des accidents, une pression trop faible peut entraîner des glissades ou un déjantage des pneus. Un pneu sous gonflé s'use plus rapidement.

Vérifiez la surface du pneu et de la jante. Si des dommages sont constatés, s'adresser à un professionnel du 2 roues.

Remplacez le pneu lorsque la profondeur de la bande de roulement dans le milieu du pneu tombe dans la plage suivante.

Profondeur minimale des rainures	
Roue avant	1,5 mm
Roue arrière	1,5 mm



Pour votre sécurité, mettez toujours le véhicule sur une surface plane et placez-le sur la béquille avant d'effectuer les vérifications.

Méthodes de résolution des problèmes

Problèmes rencontrés	Causes	Résolutions
Pas d'indicateur d'alimentation à l'ouverture du bloc d'alimentation.	1 : fusible HS. 2 : La prise de courant et/ou la prise est défectueuse.	1 : Vérifiez si le fusible doit être remplacé.
Le moteur ne démarre pas.	La tension de la batterie est insuffisante. Le chargeur de batterie est connecté à la moto.	Recharger la batterie. Déconnecter le chargeur de la moto.
La vitesse est lente ou le kilométrage de continuation de ligne est insuffisant.	1 : La batterie présente une anomalie. 2 : La pression des pneus est insuffisante. 3 : Système de frein défaillant.	1 : La charge et vérifier le contact de la fiche. 2 : Vérifiez la pression des pneus. 3 : Remplacer la batterie (si HS). 4 : Contrôler le système de freinage.
La batterie ne charge pas.	Mauvais contact entre le chargeur et la batterie.	Contrôler les connecteurs et le chargeur.

Inspection et réglage du véhicule

- Contrôlez la pression des pneus.
- Contrôlez les éclairages, clignotants, fonctionnement du tableau de bord.
- Contrôlez le freinage.
- Effectuez un essai route avec le dis véhicule afin de contrôler le fonctionnement du moteur et de la partie cycle.

Stockage du véhicule

Il convient de stocker le véhicule dans un endroit sec, à l'abri du soleil et de toute source de chaleur.

1 : Nettoyer le véhicule et le sécher.

2 : Couvrir le véhicule avec une bâche de protection.

Branchez impérativement la batterie à un mainteneur / régulateur de charge.

Mise en route après une longue période de stockage

Après une longue période de stockage, quelques précautions sont à prendre avant de remettre en route.

1 : Vérifier la pression des pneus.

2 : Vérifier la charge de la batterie.

3 : Contrôler le freinage.

Liquide de frein

ATTENTION :

Utilisez le liquide de frein préconisé par le constructeur, soit le DOT5.1 ou DOT4, n'utilisez pas d'autres types de liquide de frein, tel que le silicium, liquide huileux ou autre auquel cas, le système de freinage serait gravement endommagé.

N'utilisez pas de liquide de frein déjà utilisé ou stocké dans un contenant autre que celui d'origine, n'utilisez pas non plus du liquide de frein entamé stocké depuis plus de 1 an.

Le liquide de frein est corrosif : si vous en avez sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à l'eau claire.

Les freins avant et arrière sont des freins à disque, et les dimensions doivent être respectées.

Fiche technique

Modèle	e-Bombers
Puissance	2100W
Dimensions	1780*775*1030 mm
Empattement	1210 mm
Hauteur de selle	750 mm
Dégagement minimum au sol	160 mm
Diamètre minimum du cercle de braquage	4500 mm
Charge utile maximale	150 kg
Vitesse max	45km/h
Batterie	Lithium
Autonomie	70 km
Temps de charge	7 heures
Suspension	Fourche inversée / amortisseur hydraulique arrière
Freinage	Disque avant 220 mm / Disque arrière 200 mm
Pneu	Pneu avant 120/70-12 / Pneu arrière : 120/70-12
Compteur	Digital
Démarrage	Electrique
Poids net	82 kg

Planning de révisions périodiques

Ce planning est établi en fonction du kilométrage et du temps d'utilisation.
Il convient de faire la prévision au premier terme atte

Composant/ Km	1500km ou 1 an	2500 km ou 1 an	Tous les 2500 km ou tous les ans
Révision générale	I	I	I
Ecrous, boulons et fixations	S	S	S
Contacteur de frein	I	I	Remplacer tous les 6000
Plaquette de freins	I	I	Remplacer si nécessaire
Liquide de frein	I	I	Ajuster le niveau si nécessaire
Disques de frein	I	I	I
Suspension	I	I	I
Composant électrique	I	I	I
Béquille latérale			I / S / R si nécessaire
Direction	I	I	Inspection Ajustement, serrage des roulements du T de fourche et du niveau d'huile d'amortisseur, si nécessaire.
Pneu	I	I	Inspecter : gonfler, remplacer la valve, le pneu si nécessaire
Régulateur de tension	I	I	I
Batterie	I	I	I

Carnet d'entretien e-Bombers

Cher client,

Ce livret donne des explications sur les clauses, les conditions de la garantie et sur la façon d'effectuer au besoin, une demande d'application de la garantie. Il contient également une partie constituant le carnet d'entretien qui doit être renseignée pour profiter pleinement de la garantie.

Vous avez fait l'acquisition d'un produit fabriqué avec soin. Pour le maintenir en parfait état, il devra être régulièrement entretenu par un concessionnaire agréé. Le manuel du propriétaire contient des détails du plan d'entretien requis. Il vous appartient de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire agréé assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.

Ce livret contient également un enregistrement du contrôle avant livraison qui doit avoir été rempli et signé par votre concessionnaire.

Le manuel du propriétaire donne également des détails relatifs aux contrôles de sécurité quotidiens et à d'autres tâches qui doivent être effectuées par le propriétaire. Ces contrôles sont essentiels.

La première page concerne votre certificat de garantie que vous recevez directement de MAGPOWER. Les pages 36 à 45 se rapportent aux clauses et conditions de la garantie MAGPOWER. Veuillez lire ces informations attentivement afin d'être informé de l'étendue de la garantie dans l'hypothèse où un problème surviendrait.

Enfin, prenez toujours la peine de protéger votre moto contre le vol : utilisez un deuxième antivol approprié.

Carnet d'entretien e-Bombers

Nous sommes persuadés que votre nouvelle moto vous procurera de nombreuses heures d'utilisation agréable.

MAGPOWER

REMARQUE IMPORTANTE: CE LIVRET CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES : VEUILLEZ LE RANGER EN LIEU SUR CAR IL SERA NÉCESSAIRE EN CAS DE DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE ET POUR LE SUIVI DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.

NOTES :

Sommaire

Conditions générales de vente.....	28/31
Période de garantie	32
Clauses et conditions de la garantie.....	33
Exclusions de la garantie.....	34/35
Demande d'application de la garantie	36
Divers.....	37/38
Garantie pour les accessoires et pièces détachées d'origine Magpower.....	39/40
Demande de transfert de propriété.....	41/44
Transfert de garantie	45
Exigences d'entretien.....	46/47
Contrôle avant livraison	48
Carnet d'entretien.....	49/53
Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées.....	54/58
Carnet d'enregistrement des rappels	59

Conditions générales de vente MAGPOWER

- Article 1 : Clause générale :

Sauf dérogation expresse et formelle de notre part, nos ventes sont soumises aux présentes conditions et prévalent sur toutes autres conditions d'achat. Nos catalogues et tarifs sont non contractuels et n'engagent d'aucune façon la société MAGPOWER.

- Article 2 : Réalisation du contrat :

La vente devient ferme et définitive après signature du bon de commande numérique ou papier et acceptation des conditions générales de vente. Tout devis établi par MAGPOWER et dûment accepté par le client, peut modifier ou compléter les présentes conditions. Toutes commandes reçues du client, seront considérées comme ferme et définitive qu'après acceptation de MAGPOWER. Dans ce cas précis, cette acceptation constituera les conditions particulières.

- Article 3 : Mise à disposition et/ou livraison

Tous les produits vendus par MAGPOWER, doivent être impérativement retirés par l'acheteur dès la mise à disposition, en nos locaux. Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Nous rappelons que toute livraison à domicile fera l'objet d'une facturation du coût de transport en supplément, et tous transports seront aux risques et périls de l'acheteur. À charge de ce dernier de s'assurer de la conformité du produit, en aucun cas MAGPOWER ne pourra être tenu responsable pour toute avarie, manquement ou retard. Toutes contestations et réserves devront être consignées sur le cahier d'émargement du transporteur et confirmées par lettre recommandée AR dans les trois jours, à date de réception de la marchandise, par l'acheteur (article L133-3 du code de commerce).

- Article 4 : Caractéristiques techniques

Les photographies du catalogue papier ou sur Internet sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs. Les performances et caractéristiques techniques indiquées sont à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de MAGPOWER.

- Article 5 : La garantie

5.1 : Conditions d'application de la garantie conventionnelle

Tous les produits MAGPOWER bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211-1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGPOWER. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie ne sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGPOWER. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule. La carte grise faisant foi.

5.2 : Restrictions

Attention : La batterie de démarrage, les fusibles, tous les joints SPI, toriques et autres, les pièces d'usure comme les disques de freins, les plaquettes de freins, les tambours de freins, les pneumatiques, les bougies, les ampoules, les câbles (de frein, d'accélérateur et d'embrayage)), les rotules, les biellettes, les amortisseurs, les soufflets de transmission, de direction, les chaînes, couronnes et pignons de transmission, les courroies, les durites et les contacteurs ne sont pas garantis. En revanche, la garantie est exclue pour toute détérioration provenant de l'usure ou de causes étrangères aux qualités intrinsèques de la marchandise, telles que celles résultant d'une utilisation anormale (charge, humidité, surrégime ou chauffage excessif, etc...) ou du fait de l'acheteur (transport, manutention, montage lorsque ceux-ci ont été effectués par l'acheteur ou un tiers, etc...). La garantie est exclue pour tout débridage et modification de la fiche technique constructeur du produit. Les véhicules homologués sont réservés à un usage sur route, en aucun cas pour une utilisation sportive telle que le cross ou autre, une telle utilisation annulera automatiquement la garantie. Toutes formes de corrosion dues à un mauvais entretien ou à une exposition prolongée à l'air salin, par exemple au bord de la mer, sans protection ou sans nettoyage immédiat après exposition, ne seront couverts par la garantie.

Carnet d'entretien e-Bombers

La garantie ne peut être appliquée si nos matériels sont utilisés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été construits, en particulier en cas de non-respect des conditions indiquées dans les carnets de garantie ou les notices d'utilisation. La garantie ne s'applique pas en cas de détérioration ou d'accident ou de défaut d'entretien, en cas de transformation du matériel ou d'intervention effectuée par du personnel ou une société non agréée par notre société ou réalisée avec des pièces de rechange non agréées par notre société. La garantie ne s'applique pas en cas de débridage du véhicule et/ou utilisation des pièces racing destinées exclusivement à un usage sur circuit ou strictement interdit sur routes ouvertes à la circulation.

5.3 : Limitation de responsabilité

Les interventions à titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de vie de celle-ci. De convention expresse entre les parties, la responsabilité du vendeur résultant d'un vice de structure ou de fonctionnement du bien est limitée aux stipulations précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels (article 1643 Code Civil). Le client s'engage à vérifier régulièrement tous les serrages de la machine avant chaque utilisation ainsi que tous les niveaux liquides.

- Article 6 : Règlement des litiges

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Lille.

Période de garantie

MAGPOWER garantit le produit spécifié à la première page du présent livret contre tout défaut de fabrication pendant la période ci-après à partir de la date de vente d'origine par un concessionnaire agréé MAGPOWER.

Suivant le véhicule acquis, vous bénéficiez d'une garantie pièces ou pièces main-d'œuvre, sa durée vous sera précisée sur la facture qui vous sera remise par votre concessionnaire MAGPOWER en conformité avec les garanties accordées par MAGPOWER.

Si une défaillance provoquée, selon MAGPOWER, par un défaut de fabrication se produit au cours de la période de garantie, MAGPOWER prendra à sa discrétion, des dispositions pour réparer ou remplacer les pièces nécessaires à titre gratuit pour le client.

Ce travail pourra être effectué par n'importe quel concessionnaire agréé MAGPOWER. Il est toutefois conseillé de faire effectuer les réparations et l'entretien par le concessionnaire vendeur d'origine car il possède l'historique complet et la connaissance de votre produit.

Date de début de la garantie : la période de la garantie commence à la date de vente au client ou à la date de la première utilisation, en retenant la date la plus ancienne.

Clauses et conditions de la garantie

Important : veuillez à lire ces clauses et conditions et vous assurer qu'elles sont comprises. Pour toute question, veuillez contacter votre concessionnaire MAGPOWER.

Veuillez noter la signification des termes suivants utilisés tout au long de ce document : « concessionnaire »
Concessionnaire agréé MAGPOWER officiel pour le groupe de produits concernés.

Cette garantie contient des obligations et des exclusions qui concernent MAGPOWER et un quelconque de ses concessionnaires agréés ou le personnel de ces derniers.

Au titre de la réglementation sur la consommation dans l'Union Européenne, vous disposez de droits légaux inclus dans les lois régissant la vente de marchandises aux consommateurs (utilisateurs privés). Cette garantie ne réduit ni n'affecte en rien les droits légaux de l'acquéreur.

Remarque : la garantie fournie par MAGPOWER ne s'applique qu'aux produits importés officiellement en France par MAGPOWER et vendus en France par un concessionnaire agréé.

Exclusions de garantie

MAGPOWER n'acceptera aucune responsabilité si, l'appréciation de MAGPOWER, la (les) pièce(s) nécessite(nt) une réparation ou un remplacement en tant que conséquence directe des événements suivants :

a/ Modification par rapport à la spécification standard affectant le fonctionnement, la longévité ou la sécurité du produit ou d'un quelconque de ses composants ou accessoires d'origine MAGPOWER tels que :

1/ Montage de pièces ou accessoires autres que des produits MAGPOWER d'origine, sauf si ils ont été recommandés ou homologués par écrit par MAGPOWER.

2/ Modifications ou réglages non recommandés ou homologués par écrit par MAGPOWER.

b/ Utilisation d'huiles de graissage, de carburant ou d'autres liquides (y compris les produits de nettoyage) non conformes aux recommandations présentes dans le manuel du propriétaire.

c/ Utilisation incorrecte, réparation incorrecte (cela inclut le montage de pièces autres que des pièces d'origine) : dommages dus à un accident ou à un incendie, contamination par de l'eau ou d'immersion dans l'eau.

d/ Détérioration due à l'usure normale en service. La garantie ne couvre pas les réglages d'entretien régulier ou le remplacement normal des fournitures (comme les huiles, liquides, bougies, filtres) ou les pièces sujettes à usure (comme les matériaux de friction pour frein et embrayage, les chaînes ou les courroies d'entraînement et les pneus). Toutefois, de tels articles sont couverts si leur remplacement est requis par suite d'un défaut de fabrication ou de matière.

Carnet d'entretien e-Bombers

e/ Les compétitions et usages associés sont spécifiquement exclus des clauses et dispositions de la présente garantie.

f/ Tout dommage direct ou indirect résultant d'un accident ou d'une négligence ou d'une utilisation abusive par le conducteur.

La garantie peut ne pas s'appliquer si :

1/ L'entretien périodique n'est pas effectué par un concessionnaire agréé MAGPOWER aux intervalles appropriées selon les indications figurant dans le manuel du propriétaire.

Une preuve de ces opérations d'entretien devra être produite, sur demande, au moment de la demande d'application de la garantie.

2/ Il appartient au propriétaire de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.

3/ Si un problème rencontré n'est pas notifié à un concessionnaire de MAGPOWER dans un délai raisonnable, ou si la moto n'est pas contrôlée correctement par son concessionnaire, le propriétaire devra prendre toutes les dispositions possibles pour éviter d'autres dommages dès que le problème est perceptible. Tout dommage indirect résultant de la poursuite de l'utilisation du produit après identification d'un problème peut ne pas être couvert par la présente garantie.

Demande d'application de la garantie

Si vous rencontrez un problème avec votre véhicule, couvert par la garantie, il convient de prendre les dispositions suivantes :

1/ Si le problème est susceptible de provoquer d'autres dommages, ou présente le moindre risque pour la sécurité, cessez d'utiliser votre machine immédiatement et demandez l'avis du concessionnaire MAGPOWER le plus proche. Lorsque le problème se produit, il est essentiel d'en informer de suite votre concessionnaire pour lui permettre de rechercher la cause.

En tant que propriétaire du véhicule, vous devez veiller à prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir d'autres dommages directs ou indirects.

2/ Même si le problème ne vous semble pas à caractère urgent, contactez tout de même votre concessionnaire MAGPOWER et prenez rendez-vous pour faire contrôler votre deux-roues.

3/ MAGPOWER n'assure pas d'assistance au titre de la garantie.

Divers

Panne : En cas de panne, il appartient au propriétaire de décider de confier le véhicule, pour la suite, à un concessionnaire agréé MAGPOWER.

MAGPOWER ne sera pas responsable des coûts liés à la récupération du véhicule ou d'autres coûts liés au transport d'un véhicule jusqu'à une concession MAGPOWER.

Perte du présent livret : Ce livret est un document important.

En cas de perte, MAGPOWER ne donnera suite au remplacement que si la demande est accompagnée d'une preuve de propriété provenant du concessionnaire vendeur. Le concessionnaire devra valider le contrôle avant livraison et l'historique d'entretien connu.

En cas de vente ou de transfert du véhicule, le changement doit être notifié dès que possible à MAGPOWER comme indiqué page 36.

Exigences d'entretien : Pour des détails sur le plan d'entretien et l'entretien régulier, reportez vous à la fin de ce livret ainsi qu'au manuel du propriétaire.

Carnet d'entretien e-Bombers

Utilisation à l'étranger : Si vous envisagez de voyager dans d'autres pays sur, ou avec, votre machine, veuillez noter les points suivants :

a/ Avant de partir, vérifiez que le plan d'entretien est à jour. Il se peut que vous devriez faire le prochain entretien plus tôt en fonction de la longueur de votre itinéraire et de la durée de votre voyage.

b/ Contactez une assurance et dépannage appropriés à votre voyage, avec couverture des pannes.

c/ Prenez avec vous le livret de garantie/ manuel de propriétaire.

d/ Si vous rencontrez des problèmes avec la machine, nous vous conseillons vivement de contacter le concessionnaire agréé MAGPOWER le plus proche.

e/ Au besoin, vous pouvez contacter le distributeur national MAGPOWER en utilisant les coordonnées figurant au dos de ce livret.

Carnet d'entretien e-Bombers

Garantie pour les pièces détachées et accessoires

MAGPOWER garantit chaque pièce ou produit neuf contre tout défaut de fabrication durant la période indiquée ci-dessous à partir de la date de la vente d'origine par un concessionnaire agréé MAGPOWER.

	PÉRIODE DE GARANTIE
PIÈCES DÉTACHÉES	6 mois
ACCESSOIRES	6 mois (sauf période plus longue spécifiée)

Clauses et conditions

Les clauses et conditions de la garantie sont les mêmes que celles spécifiées dans le présent livret pour les produits MAGPOWER. Veuillez vous y référer en prenant note du fait que les exclusions suivantes s'appliquent :

a/ Réparation ou remplacement requis à la suite des événements suivants :

- (1) Accident.
- (2) Mauvaise utilisation ou négligence.
- (3) Absence d'entretien raisonnable et approprié.
- (4) Réparations effectuées de façon incorrecte.
- (5) Utilisation de pièces ou d'accessoires non conformes aux spécifications de MAGPOWER.
- (6) Modifications non recommandées ou non approuvées par écrit par MAGPOWER.
- (7) Usure et détérioration normales occasionnées par l'utilisation de la pièce ou de l'accessoire MAGPOWER.

Carnet d'entretien e-Bombers

b/ Les cas sont spécifiquement exclus des clauses et conditions de la présente garantie :

- (1) Toute pièce ou accessoire MAGPOWER utilisé sur un produit MAGPOWER engagé dans une compétition.
- (2) Toute pièce MAGPOWER montée ou utilisée sur un produit d'un autre fabricant.
- (3) Tout accessoire MAGPOWER modifié pour être utilisé ou monté sur un modèle MAGPOWER pour lequel il n'est pas conçu ou recommandé.
- (4) Tout l'accessoire MAGPOWER modifié pour être utilisé sur un produit d'un autre fabricant.

Demande de transfert de propriété

- M/Mme/Melle/Nom/Prénom :
- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Pays :
- Numéro de tél (obligatoire) :
- Adresse e-mail (facultative) :
- Kilométrage / Heures d'utilisations actuelles :

Protection des données – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGPOWER peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGPOWER par le biais du numéro de téléphone figurant au dos de ce livret.

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui Non

Signature.....

Date.....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° d'ID du produit :Modèle :

VIN/ COQUE/N° d'ID :

N° d'enregistrement :Date de fin de garantie :

AFFRANCHIR
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE
MAGPOWER
Zone d'Activité du Bois Dion
Rue de la Fosse 6
59162 Ostricourt
FRANCE**

Demande de transfert de propriété

- M/Mme/Melle/Nom/Prénom :
- Adresse :
- Code postal :
- Ville :
- Pays :
- Numéro de tél (obligatoire) :
- Adresse e-mail (facultative) :
- Kilométrage / Heures d'utilisations actuelles:

Protection des données – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGPOWER peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGPOWER par le biais du numéro de téléphone figurant au dos de ce livret.

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données..... Oui Non

Signature.....

Date.....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page)

N° d'ID du produit :Modèle :

VIN/ COQUE/N°d'ID :

N°d'enregistrement :Date de fin de garantie:

AFFRANCHIR
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE
MAGPOWER
Zone d'Activité du Bois Dion
Rue de la Fosse 6
59162 Ostricourt
FRANCE**

Transfert de garantie

La garantie est transférable, à la discrétion de MAGPOWER, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans le présent livret.

Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique indiquée page 36 à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du présent livret, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à MAGPOWER.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à MAGPOWER à l'adresse appropriée figurant au dos de ce présent livret en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

VEILLEZ À FAIRE SUIVRE LE PRÉSENT LIVRET LORS DE LA VENTE DU PRODUIT, FAUTE DE QUOI LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE NE POURRAIT PAS FAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE GARANTIE.

Exigences d'entretien

Les produits MAGPOWER procurent de meilleures performances avec un entretien régulier, et chaque modèle dispose d'un plan d'entretien dont le but est de vous permettre de conserver un niveau de performance optimal dans le temps.

Pour respecter les clauses et conditions de la garantie, le véhicule doit être entretenu par un concessionnaire agréé MAGPOWER conformément aux plans d'entretien détaillés dans votre manuel. Une partie du présent livret permet l'enregistrement des opérations d'entretien. Veillez à ce que votre concessionnaire applique son tampon sur la page concernée à chaque opération d'entretien.

Votre responsabilité : un plan d'entretien serait incomplet sans votre propre participation active pour les contrôles quotidiens énumérés dans le manuel du propriétaire. Un nettoyage régulier est également essentiel et doit être entrepris aussi souvent que nécessaire, notamment en hiver, pour prévenir les dommages et la corrosion provoquée par le sel sur les routes ou d'autres dépôts néfastes.

Entretien par le concessionnaire MAGPOWER : le concessionnaire MAGPOWER est équipé d'un outillage spécial, de manuels et d'informations spécifiques à l'entretien. Nous complétons ce dispositif par une assistance technique et un service de fourniture de pièces pour améliorer encore la qualité des prestations auxquelles vous pouvez accéder.

Contrôle avant la livraison : l'historique d'entretien de votre machine commence avec la préparation et le contrôle du produit avant livraison. Votre nouvelle machine a été contrôlée et préparée avec soin par votre concessionnaire agréé conformément au plan de contrôle avant livraison publié par MAGPOWER. Veillez à vérifier que le produit livré correspond à vos attentes.

Carnet d'entretien e-Bombers

Le premier entretien : nous considérons le premier entretien comme très important en début de vie du produit. Il est indispensable que cet entretien soit effectué par votre concessionnaire à échéance prévue.

Entretien régulier : un entretien régulier est la clé du maintien de votre produit en parfait état de fonctionnement et devra être confié à votre concessionnaire. Le plan d'entretien en page 31 et 32 vous indique le type d'entretien requis, le moment auquel il faut le faire et détaille les travaux à effectuer.

ATTENTION : Les intervalles d'entretien doivent être raccourcis lorsque la machine est utilisée dans la boue, la poussière ou dans d'autres conditions de pilotage extrêmes.

Modèles utilisés dans une application commerciale : si votre moto est utilisée de façon intensive, nous vous recommandons de mettre au point un plan d'entretien programmé prenant en compte vos besoins particuliers. Il est important de remarquer que de telles applications peuvent nécessiter une augmentation de la fréquence d'entretien.

Carnet d'entretien e-Bombers

Contrôle avant livraison

(À remplir par le concessionnaire vendeur).

Le contrôle avant la livraison a été effectué conformément au plan de contrôle publié par MAGPOWER. Un exemplaire rempli du certificat de contrôle avant livraison a été fourni au client.

Il a été expliqué au client que MAGPOWER peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie du client à des fins marketing et/ou de développement des produits, et le client a donné/n'a pas donné son approbation (rayer la mention inutile). Le choix du client a été saisi dans le champ approprié lors de l'enregistrement de la garantie.

TAMPON DU
CONCESSIONNAIRE

Date du contrôle.....

Signature du concessionnaire.....

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'entretien

Attention : le premier entretien est à effectuer aux 1500 premiers kilomètres ou 1 an, puis tous les 2500 km ou 1 an.

Premier entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'entretien

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'entretien

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'entretien

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'entretien

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Prochain entretien :	km ou date
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Kilométrage :	Km
Date :	

Carnet d'entretien e-Bombers

Carnet d'enregistrement des rappels

Le concessionnaire certifie que les opérations au(x) rappel(s) indiqué(s) ont été effectuées conformément aux instructions.

Des rappels occasionnels ou d'autres campagnes de maintenance pourraient s'avérer nécessaires. Cette page a pour but d'attester que les opérations nécessaires ont bien été effectuées.

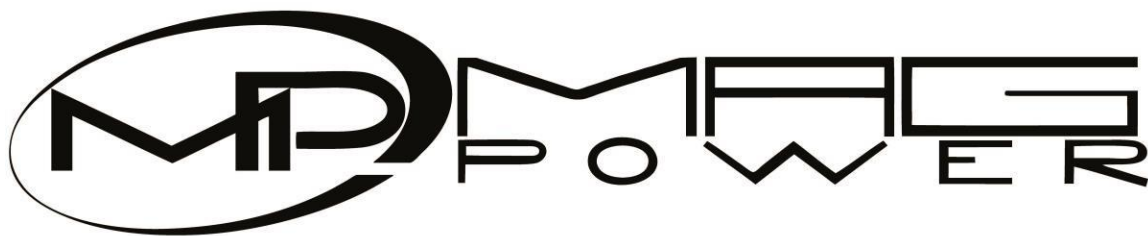
Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km/Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km/Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km/Nb d'heures :	Date :

Référence de rappel :	
TAMPON DU CONCESSIONNAIRE	
Km/Nb d'heures :	Date :

Les photos de ce manuel / carnet d'entretien sont non contractuelles et les caractéristiques techniques sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans



Zone d'Activité du Bois Dion– Rue de la Fosse 6
59162 Ostricourt
www.magpower.fr